

Cher(e)s collègues,

Nous votons aujourd'hui pour le renouvellement des membres de l'ANSFC ;

J'ai eu l'honneur d'y être élue en 2016.

Ces 6 années ont été très riches tant au niveau des échanges, des rencontres que des projets, notamment à travers la préparation et l'animation des journées d'études.

J'ai eu également l'opportunité en Février 2021 d'être élue au bureau du conseil national professionnel sages-femmes pour y représenter l'ANSFC ;

Pour toutes ces raisons, je me représente aujourd'hui, car de nombreux dossiers dans lesquels je suis engagée sont encore en cours ou ne font que débiter : la révision du référentiel professionnel, la mise en place de la certification périodique des professionnels de santé à ordre, la réalisation des nouvelles orientations prioritaires en lien avec l'ANDPC, la réévaluation de la prime d'encadrement, la suite des concertations engagées avec le ministère sur la place des SFC en maternité entre autres.

Je mesure, depuis mon engagement associatif, le chemin parcouru et celui qui reste encore à parcourir pour nous faire entendre des différentes tutelles, Ministères, DGOS, ARS...

C'est pourquoi je sollicite votre confiance pour continuer à porter notre voix, celle de la coordination en périnatalité, quel que soit le mode d'exercice.

Soucieuse de l'intérêt collectif et consciente des enjeux de la fonction, soyez assuré(e) de mon engagement auprès de l'ensemble des sages-femmes coordinatrices pour la durée du mandat ;

Confraternellement

Karine Polzin